

Les activités des syndicats de crédit en matière de prêts augmentent chaque année durant la guerre. Les placements totaux (principalement dans les obligations de la Victoire) augmentent de pair avec les prêts consentis aux membres. La chose s'explique probablement par le grand nombre de syndicats de crédit au service des fermiers et des régions rurales, où le besoin de crédit pour financer les exploitations agricoles reste relativement constant comparativement à celui des citoyens et des ouvriers industriels.

Buts des prêts.—Les renseignements disponibles ne permettent pas d'analyser facilement les fins auxquelles des prêts sont consentis par les syndicats de crédit. Douze syndicats d'Alberta, cependant, ont donné des chiffres dont une analyse partielle a été faite. Les prêts consentis par ces syndicats en 1945 sont classés comme urbains ou ruraux et il ressort que \$73,274 ont été prêtés à des emprunteurs ruraux, dont 29 p. 100 ont servi à payer des terres et des bâtiments agricoles, 22 p. 100 de la machinerie agricole, 20 p. 100 du bétail et de la provende et 18 p. 100 des fournitures agricoles. La majorité (entre 37 et 38 p. 100) des prêts urbains servent à l'amélioration d'habitations et 31 p. 100 au paiement de terrains et d'édifices. Le total des prêts de tous les syndicats de crédit de la province se chiffre par \$1,549,792; la moyenne des prêts des 7,845 emprunteurs est de \$197.55.

Fédérations et services.—Presque tous les syndicats de crédit au Canada sont unis ou joints entre eux par des fédérations ou associations provinciales. Le but fondamental de ces groupements est d'effectuer des économies par l'achat coopératif de fournitures et dans bien des cas de fournir des services légaux, comptables et éducationnels. Il existe dans chaque province une société centrale de crédit qui reçoit les fonds de surplus de chaque syndicat et les met à la disposition d'autres syndicats et d'autres associations coopératives. Dans certaines provinces, ce sont les départements de prêts et de dépôts des associations provinciales qui remplissent cette fonction tandis que d'autres ont établi un syndicat de crédit spécial pour les syndicats de crédit. Dans le Québec il existe huit caisses régionales pour fournir des services régionaux aux caisses associées. Il s'est fait beaucoup de travail durant la guerre pour renforcer ces fédérations et associations, travail qui a donné lieu à de nouvelles initiatives de nature à assurer des services autres que celui de procurer aux syndicats de crédit les fournitures dont ils ont besoin. Toutes les associations provinciales, sauf la Fédération de Québec et la Fédération de Montréal, sont affiliées à la *Credit Union National Association* des États-Unis. Les syndicats de crédit ont accès, par l'entremise de cette association, à des caisses de cautionnement des fonctionnaires et trésoriers et des caisses d'assurance des prêts aux membres et des épargnes des membres. Les syndicats canadiens peuvent se prévaloir de ces services par l'intermédiaire d'un représentant à Hamilton (Ont.). Dans le Québec, les services de cautionnement et d'assurance-vol et autres sont fournis aux caisses populaires par la Société d'Assurance des Caisses Populaires.

Un autre progrès accompli a été l'organisation et l'incorporation de la *Co-operator's Fidelity and Guarantee Association* en vue de souscrire les cautionnements de probité et d'exécution fidèle pour les trésoriers des syndicats de crédit et les fonctionnaires des coopératives. L'association fait actuellement affaires dans l'Ontario.

Progrès récents.—Deux importantes organisations nouvelles intéressent les syndicats de crédit sont nées en novembre 1945: la *Canadian Credit Union Federation* à Winnipeg et la Fédération des Caisses Desjardins à Montréal.